

DEMANDE DE **RENOUVELLEMENT** DE CARTE D'IDENTIFICATION ULM

Coordonnées du titulaire

NOM et prénom ou raison sociale :		
Adresse :		
Code postal :	Localité :	Pays :
Téléphone :	Mobile :	
Adresse électronique :		

Documents de référence de l'ULM

Code d'identification ULM * :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">a</td> <td style="width: 10%;">b</td> <td style="width: 10%;">c</td> <td style="width: 10%;">d</td> <td style="width: 10%;">e</td> <td style="width: 10%;">f</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	a	b	c	d	e	f							<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;">rév</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table>	rév			
a	b	c	d	e	f													
rév																		
OU																		
Code de référence du dossier technique* : <small>(pour dossiers constructeurs déposés avant sept. 1998)</small>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">a</td> <td style="width: 10%;">b</td> <td style="width: 10%;">c</td> <td style="width: 10%;">d</td> <td style="width: 10%;">e</td> <td style="width: 10%;">f</td> <td style="width: 10%;">g</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	a	b	c	d	e	f	g								<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;">rév</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table>	rév	
a	b	c	d	e	f	g												
rév																		
<small>* sauf lorsque la fiche d'identification pour un ULM non de série est demandée en même temps</small>																		
Appellation ou type :	N° de série de l'ULM :																	
Marques d'identification : <small>à renseigner pour toute demande initiale suite à une mutation de propriété</small>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 10px; text-align: center;">-</td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>			-														
		-																
Lieu d'attache :	Département :																	
Activités particulières effectivement pratiquées (dépôt de MAP obligatoire) :																		

Je déclare que l'ULM est apte au vol conformément aux dispositions de l'article 14 de l'arrêté du 23 septembre 1998 relatif aux ULM.

Je certifie en outre que, depuis la date de début de la période de validité en cours, (cocher la case)

l'ULM n'a pas subi de modification mineure ou majeure* susceptible de modifier sa masse à vide.

l'ULM a subi une modification* influençant sa masse à vide, je joins donc une nouvelle fiche de pesée.

*toute modification majeure doit faire l'objet d'une information de l'autorité compétente par l'envoi d'une copie de l'« attestation de conformité après modification majeure ULM ».

Le propriétaire,

Date :

Signature :

A la réception du formulaire renseigné, le ministre chargé de l'aviation civile délivre au postulant la carte d'identification en précisant que :

- la carte est délivrée en considération de la déclaration du postulant et de la déclaration antérieure du titulaire de la fiche d'identification ou du formulaire de référence, sans que ces déclarations aient fait l'objet d'une vérification particulière par les services de l'aviation civile, et que le postulant assume donc en conséquence totalement les responsabilités associées ;
- en cas de fausse déclaration, le postulant est passible des dispositions de l'article 441-1 du code pénal ;
- le ministre chargé de l'aviation civile peut faire effectuer la surveillance qu'il juge nécessaire, par des personnes ou organismes habilités à cet effet, pour s'assurer de la conformité de l'ULM pour lequel la carte d'identification est délivrée.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques ou morales. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du bureau navigabilité des aéronefs d'aviation générale de la DGAC.